

et

L'Assemblée des femmes

130 Boulevard du Montparnasse - 75014 Paris
tél - Fax : 01 43 66 30 09
Web: www.assemblee-des-femmes.com

vous proposent dans le cadre de l'université
d'été de l'Assemblée des femmes deux
journées de débats et réflexion sur le thème :

Où en sont les femmes aujourd'hui ?

**Du mercredi 27 août 2008
au jeudi 28 août 2008**

à
**la salle de l'oratoire
6^{bis} rue Albert 1er
17000 LA ROCHELLE**

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation, sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 20000	350 €
- de 20000 à 40000	450 €
- de 40000 à 100000	550 €
- plus de 100000	650 €
Élu-e-s des arrondissements PLM	700 €
Conseillers Généraux et Régionaux	700 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Où en sont les femmes aujourd'hui ?

organisées par *L'Assemblée des femmes et Formation et citoyenneté*,

les mercredi 27 et jeudi 28 août 2008,

à la salle de l'oratoire, 6bis rue Albert 1er, 17000 La Rochelle.

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier ou
par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature du candidat à la journée : _____

Prénom : _____ Conseil régional : _____

Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____

Commune de : _____

Code Postal : _____ Signature du responsable _____

Ville : _____ avec cachet : _____

E-mail : _____

Fonction élective : _____ Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) : _____

CACHET



Où en sont les femmes aujourd'hui ?

Journées présentées et animées par **Yvette ROUDY**, ancienne Ministre, Présidente de l'Assemblée des femmes et **Françoise DURAND**, Secrétaire générale de l'Assemblée des femmes.



Mercredi 27 août 2008

09h00 Accueil des participants.

09h30 Accueil par Maxime Bono, Député Maire de La Rochelle et Françoise Mésnard, Vice-Présidente de la région Poitou-Charente.

10h00 Ouverture de l'université d'été par Yvette Roudy, Ancienne Ministre aux droits des femmes, Présidente de l'Assemblée des femmes : « Vous avez dit régression »

10h30 La Maîtrise du corps par Fatima Lalem, Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes.

Débat

12h00 Déjeuner sur place.

14h00 L'égalité professionnelle par George Pau-Langevin, Députée de Paris.

14h30 Association Femmes et Mathématiques.

15h00 Femmes et retraites par Danièle Bousquet, Députée des Côtes d'Armor.

Débat

16h00 La parité par Réjane Sénac, Chercheure au CNRS.

Débat

17h30 Projection d'un film (sous réserve) suivi d'un dîner convivial.

Jeudi 28 août 2008

09h30 Le partage des tâches au sein du foyer par Milka Metso de l'Université de Toulouse (pressentie).

Débat

10h30 Des femmes qui comptent : Taslima Nasreen et Aung San Suu Kyipar, par Françoise Durand, Historienne, Secrétaire générale de l'Assemblée des femmes.

11h00 Le centenaire de la naissance de Simone de Beauvoir par Liliane Kandel, Chercheure, Membre du Comité de rédaction de la revue « Les Temps Modernes ».

12h00 Déjeuner sur place.

Michèle Sarde - Ecrivaine, Michèle Delaunay - Députée de la Gironde et Vincent Peillon - Député européen, interviendront au cours de la session.

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté